

Image not found or type unknown



Contrat d'engagement vers simplicime mobile

Par **demaison**, le **25/02/2011** à **16:12**

Bonjour,
Je me suis engagé vers simplicime mobile depuis 4 mois il s'avère que j'ai depuis le début des problèmes : le premier forfait avec internet en illimité n'a jamais fonctionné j'ai donc demandé à en changer chose de fait mais maintenant avec le second forfait on n'arrive plus à me contacter directement cela passe à mon répondeur et je reçois les messages le lendemain comme quoi on a essayé de me joindre. Je voudrais savoir s'il y a possibilité de résilier mon abonnement sans avoir à payer l'année en cours. Merci